

Le 30 octobre 2012, le Président temporaire désigné en AG fondatrice de la FFPPS, Paul ARNAULT, adressait une large invitation par courriel aux contacts de France entière, motivés par la pierre sèche :

- 198 praticiens inscrits dans l'annuaire national sur www.cma84.fr,
- 43 diplômés (à l'époque) du certificat de qualification professionnelle CQP « ouvrier professionnels en pierre sèche »,
- scientifiques du programme PEDRA <http://pedra.ec-lyon.fr>,
- réseau des Chambres de métiers et de l'artisanat (CMA),
- divers donneurs d'ordres engagés ou ayant manifesté leur motivation: architectes, architectes-paysagistes, bureaux d'études et leurs groupements, CAUE, Parcs naturels régionaux (PNR), Parcs nationaux (PN), Grands Sites de France, Communautés de Communes, Collectif paysages...

« Chers amis de la pierre sèche,

Le 12 janvier dernier en Avignon, le groupe de professionnels, de scientifiques et d'institutions qui partagent les mêmes valeurs pour la pierre sèche et construisent collégalement la reconnaissance de cette technique et de ce savoir-faire, a décidé la création de l'association loi 1901 : « Fédération Française des Professionnels de la Pierre sèche (FFPPS) ».

L'ambition de la FFPPS est de continuer à progresser dans cette logique: inciter les territoires concernés par la pierre à qualifier ces ouvrages comme pratique innovante et durable, développer le marché, promouvoir et professionnaliser les praticiens pour construire en France une filière identifiée et structurée. C'est pourquoi nous vous convions en Avignon le Vendredi 30 novembre 2012 à 9H30. »

Présents :

1. Stephane AUBRY, *Artisans Bâisseurs en Pierres Sèches (ABPS)*, auto- entrepreneur (48)
2. Paul ARNAULT, Président de *Murailleurs de Provence*, artisan (84),
3. Vincent BAUDON, administrateur du *Groupement d'artisans en pierre sèche (GAPS)* d'Ariège, artisan (09)
4. Gaétan BELLES, créateur d'entreprise (11)
5. Alexandre BIARD, créateur d'entreprise (34)
6. Christine BOSSENMEYER-PHAM, CMA84 - Service développement économique et territorial (SDET), Chef de service (84)
7. Thierry BOURCEAU, Secrétaire de *Murailleurs de Provence*, salarié (84)
8. Denis-Michel BROCHET, Président de *France Pierre Sèche (19)*
9. Alain BRUN, *Murailleurs de Provence*, artisan (84)
10. Nerte DAUTIER, Présidente de *l'Ecole d'Avignon*, centre d'études et de formation aux techniques du bâti ancien, Membre de *Pierre sèche en Vaucluse* (84)
11. Marc DOMBRE, Président des ABPS, artisan (48)
12. Olivier CAMPISTRON, *Murailleur de Provence*, Compagnon tailleur de pierre *Institut de recherche et de formation aux métiers de la pierre*, cadre technique ACTA VISTA (13)
13. Jean-Christophe CARLES, association d'insertion *Défi*, encadrant technique (84)
14. François CLERGUE, *ABPS*, salarié (34)

15. Claire CORNU, administratrice de la Société scientifique internationale pluridisciplinaire pour la pierre sèche (SPS), CMA84 - SDET, chargée de développement (84),
16. Yvan DELAHAYE, trésorier de *Muraillers de Provence*, artisan (84)
17. Stéphanie FERRIER, *Grand Site des Gorges du Gardon*, Chargée de mission (30)
18. Philippe GANDINO, ex artisan (84)
19. Denis GARNIER, Enseignant chercheur au Laboratoire Navier de l'École nationale des ponts & chaussées de Paris (77)
20. Alain GOFFART, artisan (84)
21. Daniel GOUPY, *Maisons Paysannes de France*, Délégué MPF 48 (48)
22. Lilian GOURLLOT, *Muraillers de Provence, centre de formation professionnelle pour adulte* (CFPPA) Lycée agricole de Carpentras-Serre, formateur (84)
23. Joël JANNET, *Laviers, muraillers de Bourgogne*, artisan (71)
24. Pierre-Selim LEBRUN, salarié (84)
25. Alain MATHIEU, artisan (34)
26. Vincent MOUGEL, *ABPS*, artisan (84)
27. Martin MURIOT, *Laviers, muraillers de Bourgogne*, artisan (71)
28. Jean-Christophe NOZIERES, administrateur d'*ENVIROBAT*, architecte (84)
29. Cathie O'NEILL, *ABPS*, animatrice (48)
30. Jean-Baptiste PELTIER, *Muraillers de Provence, Maisons des métiers du patrimoine*, encadrant technique (84)
31. Jérôme PERONA, auto entrepreneur (13)
32. Didier RIEUX, administrateur de la *Confrérie des Bâisseurs en Pierre Sèche* (CBPS) et membre *ABPS*, artisan (30)
33. Maurice ROUSTAN, Président *CBPS*, retraité de l'artisanat (30)
34. Alexandre SALVI, créateur d'entreprise (34)
35. Olivier SYLVAIN, auto entrepreneur (34)
36. Eric VINCENS, Laboratoire Tribologie et dynamique des systèmes (LTDS) de l'École Centrale de Lyon (ECL), enseignant chercheur (69)
37. Bertrand MASSE, *Muraillers de Provence* et *Collectif action pierre sèche* (CAPS), auto entrepreneur (07)
38. Yves MARCHAND, Administrateur CMA84 et CAPEB84, artisan (84)

Excusés :

1. Régis AMBROISE (54)
2. Philippe ARAMEL, service départemental de l'architecture et du patrimoine (SDAP), architecte des bâtiments de France (ABF) (84)
3. Thierry AUBERT, Président de la CMA84, artisan (84)
4. Raymond BASTIDE, *Institut de recherche et de formation aux métiers de la pierre*, Compagnon tailleur de pierre, carrier (30)
5. Jean CABANEL (78)

6. Anne-Sophie COLAS, Institut français des Sciences et technologies des transports, de l'aménagement et des réseaux (IFSTTAR), chargée d'études du comportement, de l'évaluation et de la sécurité des ouvrages en maçonnerie (75)
7. Matthieu COLLOT, *Murailleurs de Provence*, artisan (04)
8. Charlotte CORNEVIN, *Bâti et Savoir-faire en Limousin*, architecte chargée de mission (23)
9. David DAL MAS, artisan (63)
10. Jérôme DAMOUR, Parc Naturel Régional (PNR) Monts d'Ardèche, Chargé de mission architecture urbanisme et paysages (07)
11. Frédéric De ROCHEFORT, tâcheron (83)
12. Matthieu DOLLFUSS, Parc National des Cévennes (PNC), architecte (48)
13. Bernard DUHEM, Maisons paysannes de France, Vice Président national, architecte retraité (78)
14. Didier ELYN, artisan (11)
15. Robert FIERRET, administrateur CMA34 et CRMA LR, artisan (34),
16. Jean-Paul FOUCHER, Institut de recherche et de formation aux métiers de la pierre à Rodez, Directeur (12)
17. Claude FROIDEVAUX, administratrice de *Pierre sèche à Faugères* (34)
18. Erwan HENOU, auto entrepreneur (63)
19. Didier LECUYER (30)
20. Arlette MAZURIER, *Maison des métiers du patrimoine*, Chargée de mission (84)
21. Jean-Claude MOREL, Laboratoire Géomatériaux (LGM) de l'Ecole nationale des travaux publics de l'Etat (ENTPE) de Lyon, Enseignant chercheur (69)
22. Wilfrid PONTEREAU, artisan (85)
23. François REGNAULT, *Fédération pastorale de l'Ariège*, Chargé de mission (09)
24. Michel RICKLIN, artisan (06)
25. Gérard ROUX, CMA09, Directeur Service formation et développement économique et des territoires (09)
26. Marjorie SALVARELLI, PNR Verdon, Chargée de mission (04 & 83)
27. Catherine VIRASSAMY, *Institut national des métiers d'art* (INMA), Chargée de mission (75)

Compte rendu de décisions :

Election du Conseil d'administration = 10 membres

- ✓ Collège 1 « membres fondateurs »: Paul ARNAULT (84), Marc DOMBRE (48), Yves MARCHAND (84), Didier RIEUX (30).
- ✓ Collège 2A des praticiens « artisans, entreprises » : Vincent BAUDON (09), Alain MATHIEU (34).
- ✓ Collège 2B des praticiens « auto entrepreneurs, salariés, retraités » : Stéphane AUBRY (48), Thierry BOURCEAU (84).
- ✓ Collège 3 « chercheurs » : Denis GARNIER (77), Eric VINCENS (69).

Offre de service FFPPS à développer:

1. Formation de prescripteurs : 2 commandes en cours pour *Envirobat* en PACA et *Bâti & savoir-faire* en Limousin.

2. Expertise : diagnostic des pathologies d'un ouvrage et préconisations en vue de lancer un appel d'offre public de marché. Un tandem d'experts artisans/chercheurs ? A rédiger pour répondre à la demande de plus en plus fréquente.
3. « homologation » des formateurs : compétences techniques et pédagogiques. Mettre au point un référentiel de formation commun à tous pour toutes les formations dispensées auprès de professionnels, y compris les formations de préparation à l'examen CQP. Commission de travail à mettre en place.
4. Commande pour 2013:
 1. étude du marché de la pierre sèche à l'échelle nationale.
 2. organisation de deux « Rencontres régionales ». Claire CORNU a déjà entrepris un travail de relance systématique auprès de tous ses contacts nationaux de régions sur lesquelles nous ne sommes encore jamais allés. Déjà un écho favorable sur l'Auvergne.
 3. Dossier de candidature du savoir-faire pierre sèche au label UNESCO : en cours.
 4. Vers un diplôme de niveau supérieur CQP « compagnon professionnel en pierre sèche » : fixer date de commission interrégionale.

Extraits des échanges:

En introduction, Claire CORNU propose un diaporama sur « l'aventure pierre sèche » pour rappeler l'historique et la chronologie de la démarche de création d'une filière professionnelle de la pierre sèche en France qui s'est construite en 12 ans. Elle insiste sur la mobilisation, la solidarité, la collégialité, entre praticiens, scientifiques, institutions professionnelles et territoires. Elle énumère l'œuvre collective : les promotions, les distinctions, la médiatisation nationale et internationale ainsi que les productions, fruit d'une mutualisation des compétences et des énergies de chacun pour mener à bien des objectifs qui avaient été dessinés dès le départ.

Rédaction des statuts : Deux questions des statuts votés à l'AG fondatrice du 20 janvier sont rediscutées :

1. Le terme de « BTP » pour le Collège 2.
2. L'absence de droit de vote du Collège 4 « prescripteurs, donneurs d'ordres, associations, particuliers ».

Les arguments en faveur du maintien de ces clauses :

Marc DOMBRE : Les ABPS sont, depuis leur naissance il y a 10 ans, un rassemblement de professionnels du bâtiment. C'est inscrit dans leurs statuts, c'est ce qui a été le levier de leur union et de leurs actions en faveur de la pierre sèche depuis le début. Tout ce qu'ils ont réalisé a eu pour objectif d'informer, de former, de développer un marché spécifique au service d'une filière naissante, d'un métier.

La structure ABPS a toujours placé les professionnels au centre de ses décisions, et c'est ce qui a fait leur force et leur crédibilité. Bien sûr nous avons besoin de soutiens extérieurs multiples, aussi avons-nous créé un collège "amis des ABPS", composé de sympathisant de tous horizons, qui suivent et confortent notre démarche.

Au cours des années, notre travail a reçu le soutien actif tant du Parc National des Cévennes qui avait suscité notre création, que de la CMA 48, et des syndicats du bâtiment CAPEB et FFB du Gard et de la

Lozère.

Un partenariat fort s'est instauré avec la CMA 84, avec les Murailleurs de Provence et La Confrérie des Bâisseurs de Nîmes, ainsi qu'avec les scientifiques de l'ENTPE, de L'ECL, ... : le "Guide de bonnes pratiques de construction de murs de soutènement en pierre sèche" autant que le CQP NII "ouvrier professionnel en pierre sèche" n'existeraient pas sans ce travail en commun et cette rigueur d'origine professionnelle que nous avons alors tous tenu à affirmer.

Les ABPS ont donné leur accord pour participer à la création de la FFPPS à condition de garder cette orientation professionnelle qui est la leur.

La pierre sèche étant l'affaire de tous, rien n'empêche bien évidemment d'autres corps de métiers (architectes, paysagistes, donneurs d'ordres, chantiers ou entreprises d'insertion ...) de s'organiser et se fédérer eux aussi de leur côté, cela ne fera que renforcer notre démarche, et nous nous retrouverons bien entendu côte à côte pour défendre des valeurs identiques, mais pour lesquelles chacun a des approches et des motivations différentes.

Didier RIEUX : Dans la continuité de l'action en cours, la FFPPS doit être garante de la connaissance.

Les arguments en faveur de l'ouverture:

Jean-Baptiste PELTIER : Je n'ai pas le droit de voter aujourd'hui alors que je suis responsable de chantier d'insertion en pierre sèche depuis 20 ans et que j'ai obtenu mon CQP ! Or, je pourrai très bien m'inscrire en auto-entrepreneur au bureau d'à côté et revenir voter dans la foulée !

Claire CORNU : Le terme BTP exclut les praticiens hors BTP comme notamment les jardiniers paysagistes, les cadres techniques des associations d'insertion. Or certains CQP sont de ces catégories. Il exclut également les agents techniques des collectivités (catégorie C) qui entretiennent l'espace, les forestiers, les agriculteurs, les encadrant de chantiers de jeunes bénévoles...

Depuis le départ, la pierre sèche est une affaire collective. L'union est notre force. Nous même, nous sommes appuyés sur les travaux de toutes ces associations de bénévoles, qui, partout en France, avaient éveillé le grand public. Ensuite, pour revendiquer la fiabilité des ouvrages et la spécificité du savoir-faire et démontrer que seul le savoir-faire est garant de la qualité des ouvrages, notre action a progressé parce que nous nous sommes liés avec les territoires, leurs élus, leurs communautés de communes, leurs parcs, leurs bureaux d'études.... Les donneurs d'ordres sont des « courroies de transmission » et des « développeurs de marché ». Le marché de la pierre sèche reste une niche, avec peu d'acteurs : rassemblons-nous. Donnons le droit de vote avec un siège au CA pour le Collège 4.

Olivier CAMPISTRON : Ouvrir tout en maîtrisant !

Election d'un conseil d'administration: dans un premier temps, le mode de démarrage choisi avait été d'élire les personnes indispensables au dépôt de déclaration de l'association. Ce jour, il s'agit d'élire le Conseil d'Administration qui élira son Bureau.

1. Candidats et leur département:

- a. Collège 1 « membres fondateurs »: Paul ARNAULT (84), Marc DOMBRE (48), Yves MARCHAND (84), Didier RIEUX (30).

- b. Collège 2A des praticiens « artisans, entreprises » : Vincent BAUDON (09), Yvan DELAHAYE (84), Alain MATHIEU (34), Vincent MOUGEL (84), Martin MURIOT (71).
 - c. Collège 2B des praticiens « auto entrepreneurs, salariés, retraités » : Stephane AUBRY (48), Thierry BOURCEAU (84), Olivier CAMPISTRON (13), François CLERGUE (34), Bertrand MASSE (07).
 - d. Collège 3 « chercheurs » : Denis GARNIER (77), Eric VINCENS (69).
2. Elus parmi les votants:
- ✓ 4 sièges du Collège 1 « membres fondateurs » : Paul ARNAULT (84), Marc DOMBRE (48), Yves MARCHAND (84), Didier RIEUX (30).
 - ✓ 2 sièges du Collège 2A des praticiens « artisans, entreprises » : Vincent BAUDON (09), Alain MATHIEU (34).
 - ✓ 2 sièges du Collège 2B des praticiens « auto entrepreneurs, salariés, retraités » : Stephane AUBRY (48), Thierry BOURCEAU (84).
 - ✓ 2 sièges du Collège 3 « chercheurs » : Denis GARNIER (77), Eric VINCENS (69).

Propositions de membres d'honneur : ils sont classés à part (hors collège). Les propositions seront validées en CA. Sont proposées:

- a. **Jean CABANEL** : Auteur de plusieurs livres sur le paysage. Membre du pôle de compétence paysage du Conseil Général des Ponts & Chaussées, ancien chef de la Mission du paysage au Ministère de l'environnement.
- b. **Catherine VIRASSAMY** : Responsable du service information et relations internationales à l'Institut National des Métiers d'Art (INMA) Paris, auparavant Chargée de mission à la DATAR. A soutenu les travaux de création de filière depuis 2003 par l'implication de la DATAR à l'annuaire national des praticiens de la pierre sèche, puis à l'inscription du savoir-faire pierre sèche dans la liste des métiers d'art rares en France du Ministère de la Culture, étape préalable à la candidature du savoir-faire pierre sèche à l'UNESCO.
- c. **Régis AMBROISE** : co-auteur du livre « Paysages de terrasses » en 1989 avec Sébastien GIORGIS et Pierre FRAPA, Chargé de mission paysage du Ministère de l'agriculture (retraité ce mois-ci !) à la Direction Générale des Politiques Agricoles, Agroalimentaires et des Territoires. A permis à notre filière d'intégrer un groupe de travail national, inter ministériel, sur les éco matériaux et l'éco construction.
- d. **Maurice ROUSTAN** : famille d'artisans spécialisés dans le patrimoine vernaculaire, fondateur de l'ASERPUR et de la *Confrérie des bâtisseurs en pierre sèche* du Gard. Protagoniste des inventaires des *capitelles* et d'actions de protection du petit patrimoine rural en pierre sèche (ex: inscription au cadastre informatisé de la ville de Nîmes en vue de leur conservation et de subvention municipale pour leur restauration + protagoniste du concept de *Conservatoire-école de la pierre sèche* dès 1995, qui deviendra *l'Institut du patrimoine des garrigues prévu pour 2013*). Auteurs de nombreuses publications et collectionneur d'outils qui sont autant de mémoires pour ce territoire. Organisateur du colloque « Terre de pierres » à Collias en 2005. Acteur de la création de la filière professionnelle française dont il rejoint le groupe de travail à partir de 2005.

- e. **Danièle LARCENA** : géographe à l'Ecole des hautes Etudes en Sciences Sociales, fondatrice de *Pierre sèche en Vaucluse* créée en 1983 www.pierre-seche-en-vaucluse qui a mis au point un logiciel d'inventaire informatisé des ouvrages en pierre sèche ; également administratrice de la Société scientifique internationale pluridisciplinaire pour la pierre sèche (SPS) www.pierreseche-international.org et co-auteur de plusieurs livres et publications sur la pierre sèche.
- f. **Didier LECUYER** : géographe, chargé de mission au Parc national des Cévennes. Organisateur des *Rencontres de la pierre sèche* à Alès (30) en 1997 puis au Vigan (30) en 2009. Organisateur d'un séminaire à Mallorca en octobre 2000 lequel a rassemblé artisans et acteurs de la pierre sèche des Cévennes et de Vaucluse, date de démarrage de la construction d'une filière professionnelle dont il a accompagné le travail durant plusieurs années. Père fondateur des "Artisans Bâisseurs en Pierres Sèches".

Dossier d'études de la FFPPS pour 2013:

Claire CORNU : Il s'agit de poursuivre les actions décidées depuis le lancement de notre démarche en 2000 : investigations, mobilisations, animations, développement.

1. 2000 : dossier CMA84 et APARE « Etude de faisabilité d'un pôle pierre sèche au Beaucet, Vaucluse », financement CR PACA + CG84 sur 2 ans.
2. 2004 : dossier CMA84 « La technique de pierre sèche : état des lieux et perspectives pour les professionnels », financement DATAR + DECASPL + CR PACA sur 3 ans. Cela a permis l'annuaire national des praticiens de la pierre sèche en ligne sur www.cma84.fr, l'annuaire des acteurs de la pierre sèche par région et l'élaboration des Règles de l'art ou *Guide de bonnes pratiques de construction de murs de soutènement en pierre sèche*.
3. 2012 : dossier FFPPS « Professionnaliser le métier de murailleurs et développer le marché de la pierre sèche à l'échelle nationale ». Convention du ministère de l'écologie et du développement durable d'octobre 2012 pour 1 an. Subvention complémentaire du Conseil Général de Vaucluse accordé en novembre 2012. Demande de subvention complémentaire auprès du Conseil Régional de PACA : en attente. Un pré dossier a été déposé qui exige que la FFPPS ait au moins 1 an d'ancienneté pour être recevable.

Quelques péripéties : le ministère exigeait d'intégrer le *Pôle innovation de la pierre et de ses métiers* des Compagnons de Rodez INSTITUT SUPERIEUR DE RECHERCHE ET DE FORMATION AUX METIERS DE LA PIERRE. Après un travail de rédaction complexe dans un temps très court, il m'a finalement été demandé de formuler un dossier séparé.

Contenus :

1. Etude du marché de la pierre sèche à l'échelle nationale :
En 2009, le PN Cévennes commande aux ABPS une étude auprès des stagiaires formés par les ABPS + des contacts de praticiens répertoriés par la CMA84. La FFPPS réactualisera l'étude en l'élargissant auprès des donneurs d'ordre pour définir les freins et leviers au marché.
2. Organisation de rencontres régionales autour de la pierre sèche :
La FFPPS est engagée à réaliser 2 rencontres régionales (dans des régions où nous ne sommes encore jamais allés) et cherchons donc des appuis locaux pour les co organiser. Une trame de

travail est rédigée. Elle s'appuie sur celles que j'avais mise au point pour co-organiser la *Semaine de la pierre sèche* avec le *Pays Midi-Quercy* et la *Maison du patrimoine et de l'environnement de Caylus* (82) en 2006, suivie par celle co-organisée avec le *Pays Haut Languedoc et vignobles* (34) en 2008, puis perfectionnée pour *Bâti & Savoir-faire en Limousin* (23) en 2010 et réalisée avec le CAUE 52 en 2011 (mais sans moi, car je fus alors en arrêt maladie) . Elle est perfectible, à adapter, à enrichir avec les intéressés. Une journée de ce type serait l'occasion d'interpeller les consciences des donneurs d'ordres qui ont à s'approprier ces pratiques et cette perspective ne peut se faire qu'en rassemblant tous les acteurs d'un territoire pour enclencher un marché et inciter les entreprises locales à s'informer puis se former pour répondre à ces commandes.

Le principe de se déplacer à plusieurs, équipe pluridisciplinaire (scientifique + artisan + architecte-agent de développement), permet une meilleure écoute de chaque catégorie d'acteurs et donc l'espoir de déclencher le phénomène d'appropriation locale.

Des contacts en Auvergne, Alsace, Bretagne, Bourgogne ont été activés ou réactivés. Serait-il possible à chacun d'entre vous de voir auprès de vos réseaux ?

Joel JANNET (71) : Pour la Bourgogne, je peux voir avec l'association REMPART, le Pays d'art et d'histoire, MPF 71 et 21, la Côte calcaire de la Saône, le CAUE... le Conservatoire des sites naturels.

Claire CORNU : Et le Grand Site de Solutré ? Et l'association SENTIERS qui a participé au programme européen HERCULE. Celui-ci réunissait les viticulteurs français, portugais, suisses et autrichiens et je les avais rencontrés à l'école d'agriculture de Châteauneuf de Sion, en Valais, en Suisse, avec Urs LIPPERT en février 2003. Robert FIERRET s'était rendu au séminaire final du programme en Bourgogne. Il n'y a plus eu de contact depuis.

Joel JANNET (71) : il y a beaucoup de ciment dans les murs des viticulteurs.

Cathie O'NEILL : Nous avons un CQP en Haute Marne.

Claire CORNU : Une journée pierre sèche a été organisée par le CAUE 52 en septembre 2011, mais j'ai du décliner l'invitation pour cause de maladie. Je peux leur proposer d'élargir à la région Champagne-Ardenne ?

Paul ARNAULT : Et la Bretagne ?

Claire CORNU : peu d'écho si ce n'est « Talus de Bretagne » inscrit à l'annuaire national des praticiens dès le départ. J'attends leur réponse.

Marc DOMBRE : on a des contacts de professionnels en Auvergne / Massif Central, ce sont des gars qu'on a formés, qui ont acquis le CQP, et qui sont des militants de la pierre sèche.

Formations pour prescripteurs en pierre sèche:

Claire CORNU : Pour développer le marché il est impératif de former les prescripteurs. Cette demande s'exprime notamment parmi les stagiaires artisans ou parmi les agents techniques des collectivités (catégorie C) des stages CNFPT assurés par *Muraillers de Provence*. J'ai rédigé une proposition avec l'appui technique de nos amis scientifiques et, côté artisans, avec Yvan DELAHAYE et également les remarques de Marc DOMBRE. Deux demandes sont en cours : en Limousin par *Bâti & savoir-faire* et en PACA par *Envirobat Méditerranée*.

Jean-Christophe NOZIERES (84) : Envirobat s'est créée en 2003 pour tenir compte des spécificités méditerranéennes dans l'acte de bâtir. Nous sommes basés à Aix en Provence, Europôle de l'Arbois. Nous animons un centre de ressources *Enviroboite*, un forum *2Dbat* et des journées d'échanges *Envirodébat*, ainsi qu'un centre de formation. Nous avons créé la formation « Qualité environnementale du bâti

méditerranéen à l'heure du développement durable » avec l'ADEME et l'Ecole d'architecture de Marseille en 2004 et la démarche bâtiments durables méditerranéens (BDM) en créant le PRIDES BDM avec le CR PACA en 2008. Nous allons programmer la formation prescripteurs de la FFPPS pour 2013 en partenariat avec l'une de nos communes adhérentes : Pierrevert (04) à côté de Manosque. La pierre sèche nous apparaît être une façon intelligente, plutôt écologique et économique d'aménager les espaces d'accompagnement du bâti et maintenir les ouvrages existants.

Thierry BOURCEAU (84) : j'ai rencontré l'adjoint de Pierrevert pour mettre en place la formation sur sa commune. Sachant qu'il s'agit d'un public n'ayant jamais maçonné, nous cherchons un petit ouvrage sur un lieu public. Il propose la confection d'un banc pour les boulistes.

Vincent MOUGEL (84) : le marché porte essentiellement sur le soutènement or réaliser un double face ne permettra pas de comprendre la façon dont un mur de soutènement est lié !

Eric VINCENS (69) : un banc est un objet ludique et pas technique, on prend le risque d'être contre productif.

Didier RIEUX (30) : pourquoi ne pas proposer au de se rendre sur un chantier en cours de réalisation pour manipuler en même temps que l'entreprise ?

Jean-Christophe NOZIERES : Pierrevert est très favorable à l'accueil de cette formation mais n'a pas de mise en chantier prévue qui pourrait servir de chantier école.

Claire CORNU : La FFPPS se propose d'intervenir partout en France pour cette formation prescripteur qui viendra compléter les formations que chacune de vos associations de professionnels fait déjà, et/ou fera, auprès du grand public et/ou des entreprises. Pour le Limousin, Charlotte CORNEVIN propose de rassembler au mois de mai 2013 à Felletin, la formation artisans, qui sera animée par les ABPS, avec la formation prescripteurs. Mai convient-il ? Quelles dates conviendraient pour les intervenants à Pierrevert ?

Denis GARNIER : OK pour mai à Felletin et au printemps, mars, avril, pour Pierrevert.

Formations : Référentiel commun sur les formations CQP et autres niveaux

Paul ARNAULT (84): Le taux élevé d'exigence pour obtenir le CQP requiert une compétence physique et mentale probantes. Nous, les 3 associations, avons travaillé à l'élaboration du référentiel et de la grille d'évaluation de cet examen à partir d'écrits réunis ou rédigés par certains d'entre nous. Ce travail est basé sur notre expérience de professionnels et en parallèle à la rédaction du Guide de bonnes pratiques. Une unicité intellectuelle du contenu de la préparation au CQP (pour n'aborder que cette formation) est indispensable au regard des années de mise en œuvre et en perspective des années à venir.

Quel que soit le lieu, quel que soit le statut, les étudiants et les enseignants, l'enseignement de fond se doit d'être identique. A ce jour, il s'avère que chaque association a construit son ouvrage de formation, à sa manière, tout en restant fidèle au Guide construit collectivement. En fonction de la situation géographique et géologique du site de formation, de l'approche personnelle de l'encadrant à transmettre son savoir, de l'aptitude du recevant à « s'imprimer » de ce savoir. Très peu, ou pas d'échanges, ont circulés à ce propos. Le CQP est un des fers de lance de la promotion de ce système constructif Pierre sèche et du développement du marché. Il est donc important que nous unissions nos travaux afin d'uniformiser et améliorer cette procédure. La notoriété s'acquiert par la compétence.

Formateurs : qualification commune des formateurs, compétences techniques et pédagogiques

Paul ARNAULT : Le métier d'enseignant est un des plus difficiles qui soit. Le « faire » et le « savoir » relèvent de la technique – le « transmettre » relève de la pédagogie. Un artisan peut être à la fois un très bon professionnel et un mauvais pédagogue. Un animateur de structure peut être un bon professionnel et un bon pédagogue. Tous les profs de littérature ne sont pas devenus Proust – et Proust était bien incapable d'enseigner quoique ce soit ! Certains d'entre vous ont suivi un cursus de quelques semaines de préparation pédagogique et les retours furent positifs. Comme je l'ai proposé à L'AG des « Murailleurs de Provence » : il serait bon que chaque formateur suive un cursus pédagogique. Il faut savoir rester humble, et comme dit Maurice Roustan, faire son bilan de compétences. Etant Jury de CQP, le jury a pu constater les manques dans les acquis des candidats, et proposer des améliorations qui ont été intégrées par la suite dans la préparation à l'examen.

Cathie O'NEILL : Les ABPS travaillent depuis 3 ans, au départ avec une association d'insertion gardoise, puis ensuite avec d'autres partenaires, sur la notion de complémentarité des structures sur le territoire plutôt qu'une concurrence entreprises classiques / entreprises d'insertion. Une "charte de bonne conduite" est toujours en cours d'élaboration, définissant les rôles et compétences de chacun, les types de chantiers qui peuvent être considérés comme "non-marchand", et inversement les chantiers qui au niveau de leur technicité exigent l'intervention d'un artisan spécialisé. La concertation sur ce sujet s'élargit, et le résultat pourra être transférable dans d'autres régions.

Actualités :

Essais mur soutènement routier - bilans : Denis GARNIER, Ecole des ponts & chaussées et Murailleurs de Provence.

Denis GARNIER : Les soutènements en pierre sèche ont fait l'objet de 2 thèses de Doctorat, Boris VILLEMUS en 2004 et Anne-Sophie COLAS en 2009, plus une 3^{ème}, avec Hanh LE, qui se termine. Boris a réalisé ses essais avec la pression de l'eau et Anne-Sophie avec des graviers ronds. Hanh travaille sur un soutènement pour une charge d'essieu de camion simulé par pelle mécanique qui appui de plus en plus fort sur une surface de graviers ronds soutenus par un mur expérimental, bâti à St Saturnin les Apt (84). Elle est parvenue à une modélisation théorique pour le calcul du dimensionnement. Ce mur expérimental qui a subi des déformations, a été reconstruit pour expérimenter une rupture avec, cette fois-ci, une charge de 40 tonnes.

Thierry BOURCEAU : Les chercheurs nous ont demandé de sous dimensionner l'ouvrage !

Eric VINCENS : Effectivement, sinon l'observation est moins facile ! Nous avons 2 objectifs : comment l'objet fonctionne et quelle est notre capacité à prédire cette déformation. Ce sera l'outil informatique que nous devons fournir qui reproduira le bon dimensionnement.

Maurice ROUSTAN : Le montage du parement arrière doit être aussi rigoureux que celui du parement avant, c'est un double parement, non soigné à l'arrière mais avec boutissage.

Avancement du programme scientifique PEDRA : Eric VINCENS, Ecole Centrale de Lyon.

Eric VINCENS : La fiabilité des ouvrages est basée sur le savoir-faire qui a ses Règles de l'art avec le « Guide de bonnes pratiques... ». Dans leur thèse, Boris VILLEMUS et Anne-Sophie COLAS ont mis au point des outils simples mais performants. PEDRA se préoccupe de pierre sèche ou avec un peu de chaux, mais laquelle n'a aucun rôle structurel. 3 objectifs : perré de barrages (mono ou bi-couches appareillage très jointif,

soutènements routiers et ponts. Nous travaillons avec des donneurs d'ordre EDF et DRAC Rhône Alpes. Nous sommes dans l'expérimental, la modélisation et l'ACV (analyse cycle de vie) pour la restauration et la maintenance. Ainsi, l'exemple du pont en pierre de Chaldecoste (48) comparé à une technologie pont béton avec buse métallique : coût de construction comparable mais pour le béton, un impact environnemental supérieur de 25% + un coût de maintenance bien supérieur. Nous déclinons prescriptions techniques et recommandations de maintenance pour une finalité appliquée. Le programme PEDRA a une durée de 3 ans et nous avons l'autorisation pour une année supplémentaire, rendu prévu fin 2014.

Progression des diplômés CQP « ouvrier professionnel en pierre sèche » : Cathie O'NEILL, ABPS.

Cathie O'NEILL : Nous accueillons en moyenne 20 candidats par an à l'examen depuis 2010, en 2 formules : avec préparation de 3,5 mois (14 semaines) ou en candidat libre. Actuellement nous totalisons 53 CQP obtenus par des français, dont 1 femme, + 2 espagnols.

Les français sont issus de plusieurs départements : Ariège (09), Aveyron (12), Charente Maritime (17), Corse (20), Dordogne (24), Gard (30), Hérault (34), Haute Loire (43), Haute Marne (52), Puy de Dôme (63), Saône et Loire (71), Var (83), Vaucluse (84).

L'épreuve est à la fois physique et mentale. Il est nécessaire de s'y préparer avec sérieux. Les FAF ou OPCA ou Conseil général, prennent en charge le coût de la préparation à l'examen et le coût de l'examen qui s'élève à 900€/ candidat pour 3 jours et pour 10 candidat. Cela comprend la préparation du site d'examen, l'achat des pierres et le coût/jour des 4 examinateurs avec leurs frais de déplacement. La procédure du jury est imposée par les "Commissions Paritaires Nationales de l'Emploi conjointes du Bâtiment et des Travaux Publics" (CPNE-BTP): 2 chefs d'entreprises + 2 salariés d'entreprises. 3 ans après, les CPNE-BTP nous demandent des nouvelles sur la situation des diplômés.

Claire CORNU : Comme j'aurai à les interroger à l'occasion de l'étude de marché, les résultats pourront servir au dossier !

Cathie O'NEILL : Depuis le 2ème voyage en Angleterre en 2010, nous avons créé une commission au sein des ABPS pour formuler le niveau CQP supérieur « Compagnon professionnel en pierre sèche ». Cette commission s'est déjà réunie pour commencer à imaginer le déroulé de l'épreuve. Comme ce fut le cas pour concevoir le niveau « ouvrier professionnel en pierre sèche », nous souhaitons présenter cette réflexion en commission interrégionale avec Muraillers de Provence et la Confrérie des bâtisseurs en pierre sèche du Gard. Puis, également comme précédemment, nous inviterons Urs LIPPERT, artisan suisse, et Bill NOBLE, artisan anglais, pour nous aider à caler les grilles d'évaluation. Il nous faudra composer un dossier de formation expérimentale pour valider tout ce travail. Nous demanderons l'accord de la Région Languedoc Roussillon.

Avancement de l'Ecole cévenole de la pierre sèche : ABPS.

Cathie O'NEILL : Ce projet qui germe depuis 2006 se concrétise, sur une route de crêtes en zone cœur de Parc national, au Relais d'Espinas, avec une image forte de patrimoine, de paysage et de savoir-faire. Il est accessible à 1 H 10 de Nîmes. Il s'agit de restaurer un bâtiment historique et de construire un hangar, le but étant de créer un lieu permanent et vitrine pour le centre de formation professionnelle des ABPS (siège social et bureau administratif, salle pédagogique et de réunion, centre de ressources, atelier de stockage d'outils, sanitaire, lieu d'exposition permanent ...). Le hangar servira d'abri lors de formations, et sera aussi un lieu d'examen national pour les évaluations. Un sentier d'interprétation de la pierre sèche sera

également mis en place. C'est grâce à un multi-partenariat (commune, communauté de communes, associations locales impliquées dans la restauration et l'animation culturelle et économique du hameau) que ce projet peut être réalisé. Les financements nous concernant sont acquis (État, Région Languedoc Roussillon, Conseil Général de Lozère, Parc national des Cévennes, Europe) et les travaux vont débiter en 2013.

Avancement de l'Institut du patrimoine des garrigues autour des gorges du Gardon: Stéphanie FERRIER du Syndicat Mixte d'aménagement des gorges du gardon (SMAGG) et Confrérie des Bâisseurs en Pierre Sèche (CBPS).

Stéphanie FERRIER : L'ASERPUR dès 1995, puis la Confrérie des bâtisseurs en pierre sèche en 2006, ont sollicité le Syndicat mixte des Gorges du Gardon pour la faisabilité d'un conservatoire école de la pierre sèche, fixe ou itinérant. Après une étude réalisée par un prestataire de l'Aveyron, c'est la solution itinérante qui est retenue. Nous sommes parvenus à regrouper et faire participer à son financement les communautés d'agglomération d'Alès et de Nîmes, les communautés de communes des Costières de Nîmes, Pays d'Uzège, du Pont du Gard, le PER (pôle d'excellence rurale) des carrières, le Grand Site des Gorges du Gardon, le Site remarquable du goût (AOC huile d'olive et AOC miel). Nous avons un projet de candidature au label Parc . Toutes ces collectivités attendent de l'expertise et du conseil, y compris le Conseil général 30 qui aimerait restaurer l'accès au site de la Baume : une route en lacet en pierre sèche, très fragile car plus entretenue depuis des années. Cependant, si la pierre sèche est dominante sur ces territoires, il n'existe actuellement qu'un seul artisan : Didier RIEUX à Collias. Nous avons beaucoup de maçons mais aucun murailleur. Magali BAUZA assure pour nous des chantiers d'insertion et le contact avec les carriers. En effet, les inondations de 2002 ont générés un véritable gâchis car les maisons en pierre ont été démolies sans qu'aucune pierre n'ait été récupérée, mais au contraire, elles ont été concassées ! Nous embauchons un coordinateur à partir de janvier 2013 pour orchestrer tout cela.

Avancement du dossier candidature du savoir-faire pierre sèche au label « Patrimoine culturel immatériel » de l'UNESCO: CMA84

Claire CORNU : Ce label nous vient des asiatiques pour qui le savoir-faire est une noblesse et un patrimoine. Les temples japonais ont été maintes fois démolis puis reconstruits à l'identique. Au Vietnam, un temple est dédié à chaque corporation : temple des artisans du bois, celui de la pierre...La réunion organisée par la CMA84 des acteurs français de la pierre sèche à St Hilaire en juillet 2011, a décidé une candidature transnationale. Les acteurs des pays présents au congrès international de la pierre sèche en septembre dernier en Sardaigne ont validé cette option. Le Bureau de la Société scientifique internationale pluridisciplinaire pour la pierre sèche (SPS) www.pierreseche-international.org se tiendra en janvier en Vaucluse et recevra la coordinatrice pour la France de ce label. Une pétition avait été proposée et devrait être validée avant sa mise en ligne sur Internet. Les pays anglo-saxons ne sont pas signataires de cette convention UNESCO de 2003. Cependant, d'ores et déjà, les britanniques et les australiens nous ont transmis une lettre de soutien à cette candidature. Il est important que chacun d'entre vous puisse diffuser cette pétition.

Question diverse : réédition du « Guide de bonnes pratiques de construction de murs de soutènement en pierre sèche »

Marc DOMBRE : Les 3000 exemplaires sont épuisés il y a urgence. Je propose simplement de corriger les coordonnées des partenaires pour rééditer rapidement 1000 exemplaires. Ceci nous laissera le temps de retravailler dès 2013 sur les corrections de fond à apporter à l'ouvrage pour une future édition.

Yves MARCHAND : il faut interroger la CAPEB nationale.